

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 30 juillet 2018, à 18 h, à l'Édifice municipal.

Présences : Michel Gaudet - Maire
 Joe Breau - Conseiller
 Brian Cormier - Conseiller
 George H. Cormier - Conseiller
 Monique Bourque - Directrice générale/Secrétaire municipale
 Maryse LeBlanc - Directrice des loisirs et de la programmation
 Eric Mallet - Directeur des opérations et infrastructures

Absences : Mariane Cullen - Conseillère/Maire suppléante
 Raoul Boudreau - Conseiller
 Gilberte Nowlan - Conseillère
 Caroline LeBlanc - Directrice générale/Directrice des finances

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Michel Gaudet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 04.

2. **Constatation du quorum**

La secrétaire municipale constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

P18 – 07 – 094

Proposé par George H. Cormier

Appuyé de Joe Breau

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

5. **Projet d'eau – phase 2 – chemin Pont-Rouge 2018**

Le directeur des opérations et infrastructures présente un memorandum au conseil portant sur le résultat des soumissions reçues pour le projet. Des questions d'ordre juridique se sont présentées à propos des soumissions reçues et de l'octroi du contrat. Suite à une consultation juridique, le directeur partage les particularités du dossier.

La directive est donnée à l'administration, de modifier le format des appels d'offres futurs afin de rendre plus précis le processus d'évaluation des soumissions.

P18 – 07 – 095

Proposé par George H. Cormier**Appuyé de Brian Cormier**

Que le conseil accepte d'octroyer le contrat du projet d'eau phase 2 – chemin Pont-Rouge 2018 au soumissionnaire le plus bas, soit 683962 NB Ltd. au montant de 286 338,50 \$. **Adoptée à l'unanimité.**

La discussion continue brièvement concernant les délais de temps pour ce projet ainsi que ceux d'un autre projet.

6. Programmation du CMA 2019

La directrice des loisirs et de la programmation présente un memorandum au conseil portant sur la programmation de la journée dédiée à Memramcook en tant que municipalité hôte dans le cadre du CMA 2019, soit le 22 août 2019. Il y a discussion de part et d'autres des activités possibles. L'administration continuera son travail à la programmation et l'organisation de cet événement.

P18 – 07 – 096

7. Lotissement Léonard et Rose-Ella Melanson – terrain d'utilité publique**Proposé par George H. Cormier****Appuyé de Joe Breau**

Que le conseil accepte la recommandation de la Commission de services régionaux Sud-Est relative au terrain d'utilité publique pour le lotissement Léonard et Rose-Ella Melanson et que le propriétaire cède à la municipalité 6 % de la valeur marchande du lot 18-1, soit 6 % de 12 250 \$ qui donne un montant de 735 \$. **Adoptée à l'unanimité.**

8. Nomination – inspecteurs des constructions de la Commission de services régionaux du Sud-Est (CSRSE)

P18 – 07 – 097

Proposé par Brian Cormier**Appuyé de Joe Breau**

ATTENDU QUE Julien Couturier, Denis Frenette, Marco LeBlanc, Jason LeBlanc, Adrien Robichaud, Bill Wright et Gabriel Boudreau ont été acceptés par la Commission de services régionaux du Sud-Est en tant qu'inspecteurs des constructions;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil nomme Julien Couturier, Denis Frenette, Marco LeBlanc, Jason LeBlanc, Adrien Robichaud, Bill Wright et Gabriel Boudreau en tant qu'inspecteurs des constructions pour le Village de Memramcook.

IL EST OUTRE RÉSOLU QUE le Conseil par la présente autorise les inspecteurs des constructions d'émettre des ordres et de déposer une dénonciation des infractions prévues et conformément aux dispositions de l'article 134(1) de la *Loi sur l'urbanisme*.

Adoptée à l'unanimité.

- P18 - 07 - 098
9. **Modification à l'arrêté de lotissement – demande d'avis au Comité de révision de la planification de Sud-Est de la CSRSE**
Proposé par George H. Cormier
Appuyé de Brian Cormier
Que compte tenu que le conseil a l'intention d'abroger et de remplacer l'arrêté de lotissement no 39, le conseil demande l'avis du Comité de révision de la planification de Sud-Est de la CSRSE. **Adoptée à l'unanimité.**
- P18 - 07 - 099
10. **Politique portant sur le contenu et les critères d'admissibilité du bulletin d'information *Le Lien* (P18)**
Proposé par George H. Cormier
Appuyé de Joe Breau
Que le conseil accepte la *Politique portant sur le contenu et les critères d'admissibilité du bulletin d'information Le Lien P18*. **Adoptée à l'unanimité.**
11. **Prochaine réunion**
La date de la prochaine réunion est à déterminer.
- P18 - 07 - 100
12. **Levée de la réunion**
Proposé par George H. Cormier
Appuyé de Joe Breau
Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 19 h 01.
Adoptée à l'unanimité.



Michel Gaudet
Maire



Monique Bourque
Directrice générale/Secrétaire municipale